



Faire entrer son **ACM**
dans une démarche de

développement
durable



Charte
développement
durable
de l'Orne

Centre engagé



Table des matières

Pourquoi une charte départementale ?	4
Quels objectifs pour cette charte ?	4
Comment s'engager dans la charte ?	5
Qu'est-ce que le développement durable ? L'historique	6
Les objectifs de développement durable	8
Deux principaux enjeux : le changement climatique et l'érosion de la biodiversité	10
Mettre en place une démarche de développement durable en ACM, mode d'emploi	12
A) Initier le projet	12
B) Le diagnostic	13
C) Définissez un plan d'actions à l'aide de la charte départementale :	14
D) Réalisez les actions et valorisez-les !	15
E) Évaluez la réalisation et l'impact de vos actions	15
Le déroulement d'une démarche en bref :	15
Les fiches actions	17

Des fiches d'engagement sont à détacher à la fin du document



Pourquoi une charte départementale ?

Différents directeurs d'Accueil de Loisirs Ornais souhaitent engager leur structure dans une démarche de développement durable. En réponse à cette demande, le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports a sollicité le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Collines normandes, afin d'intégrer cette thématique au plan de formation départemental.

Les propositions qui suivent résultent d'un travail collectif d'organisateur·s d'accueils collectifs de mineurs ornais impulsé à l'occasion de cette formation relative à l'éducation à l'environnement et au développement durable au printemps 2022.

Ont participé à cette réflexion :

- les équipes des centres de loisirs municipaux d'Argentan, et de l'Espace Xavier Rousseau à Argentan,
- l'ALVR de Ségrie-Fontaine,
- le centre Ligue de l'Enseignement de la Ferrière aux Etangs,
- l'accueil de Loisirs Familles rurales du Pays Bellemois,
- le centre social Edith Bonnem d'Alençon,
- l'accueil de loisirs du centre social ALCD de Saint Denis sur Sarthon,
- les ACM de Domfront Tinchebray Interco,
- l'Albatros de Saint-Georges des Groseillers,
- le centre de loisirs d'Écouves.



Benoit Farcy de l'UFCV a en outre apporté son témoignage sur la démarche développement durable de l'accueil de Loisirs de Thury Harcourt (14).

Quels objectifs pour cette charte ?

- Se forger **une culture d'équipe** sur la notion de développement durable et sur ses différents enjeux.
- **Permettre l'engagement des ACMs dans une démarche de développement durable** au lieu d'actions ponctuelles. Pour cela, la charte vous propose une méthode et des outils.
- **Répondre à la diversité des situations** par une technique des petits pas. Chaque ACM a un fonctionnement différent : pérenne ou saisonnier, déjà très engagé ou pas du tout, avec des animateurs volontaires ou des animateurs permanents. La charte permet un engagement à des niveaux différents, de l'action pédagogique jusqu'au fonctionnement global de la structure.
- **Permettre une progression** de l'ACM dans sa démarche DD.
- La charte est multi-thèmes et multi-niveaux. Un ACM déjà engagé sur un thème peut choisir d'approfondir celui-ci ou de développer des actions pédagogiques sur un autre thème.
- Être **un outil de communication** et d'implication des équipes.
- La charte est un outil **lisible par tous**. Les engagements de la charte présentés sous la forme de cases à cocher en font un outil de communication tant auprès des publics que des équipes.
- **Créer un réseau d'ACM engagés** dans une démarche de DD visant aux partages d'expériences et à la mise en place de formations.

Comment s'engager dans la charte ?

- **Inscrivez-vous** en ligne, sur le site de RéZorne.
- Choisissez **une ou plusieurs thématiques** d'engagement de l'année.
- Découpez votre **fiche d'engagement** fournie dans ce dossier. Vous pouvez la valoriser en affichage au sein de votre structure.
- Une fois engagé, vous pouvez afficher les autocollants fournis avec ce dossier qui vous serviront à valoriser votre démarche auprès de vos publics et des parents.
- Vous serez recontactés par le CPIE Collines normandes en cours d'année pour vous permettre de participer au groupe d'échanges entre ACM sur ce sujet (une ou deux réunions en visioconférence par an). Les thèmes abordés feront l'objet d'une concertation entre les membres du groupe.



Vous aurez également accès à différentes **ressources pédagogiques** en ligne sur le site RéZorne.



Afin de permettre d'identifier l'évolution des thématiques envisagées, l'engagement sur le site RéZorne doit être **renouvelé chaque année**.



<https://rezorne.org>



<https://rezorne.org/faire-entrer-son-acm-dans-une-demarche-de-developpement-durable-charte-departementale-6/>



Les années 70 : une première prise de conscience des problèmes environnementaux

1945 - 1975

Après la seconde guerre mondiale, les pays développés connaissent une période de forte croissance économique, d'augmentation du niveau de vie et de la consommation.

1973

Une crise pétrolière fait prendre conscience du problème de l'épuisement des ressources.

De plus, la fin des années 1970 et le début des années 1980 sont marqués par plusieurs grandes catastrophes environnementales et industrielles. Ces événements marquent l'opinion publique.

1983 - 1987

L'Organisation des Nations unies met en place la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.

Composée de 23 personnes issues de 22 pays et sous la direction de Gro Harlem Brundtland, Première ministre de Norvège, ce groupe de travail doit définir un programme de coopération internationale sur les problèmes environnementaux.

Pendant trois ans, la Commission auditionne différents acteurs des pays développés et en développement et commande plus de 75 études en lien avec l'environnement et le développement économique. Elle publie son rapport final Notre avenir à tous (Our Common Future) en 1987. On y trouve la première définition du développement durable : **“Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.”**

1992

En 1992, le sommet de la Terre de Rio de Janeiro.

C'est le plus grand rassemblement de chefs d'États (178 pays) jusqu'alors organisé pour trouver un équilibre entre développement économique et protection du patrimoine naturel. La définition du développement durable est officialisée et complétée : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

2015

En 2015, un programme de développement durable ambiteux “l'agenda 2030”.

Les 193 États membres de l'ONU sur 197 États dans le monde, ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé « Agenda 2030 ».

Celui-ci fixe 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) que les 193 États s'engagent à atteindre au cours des 15 prochaines années (2015-2030).

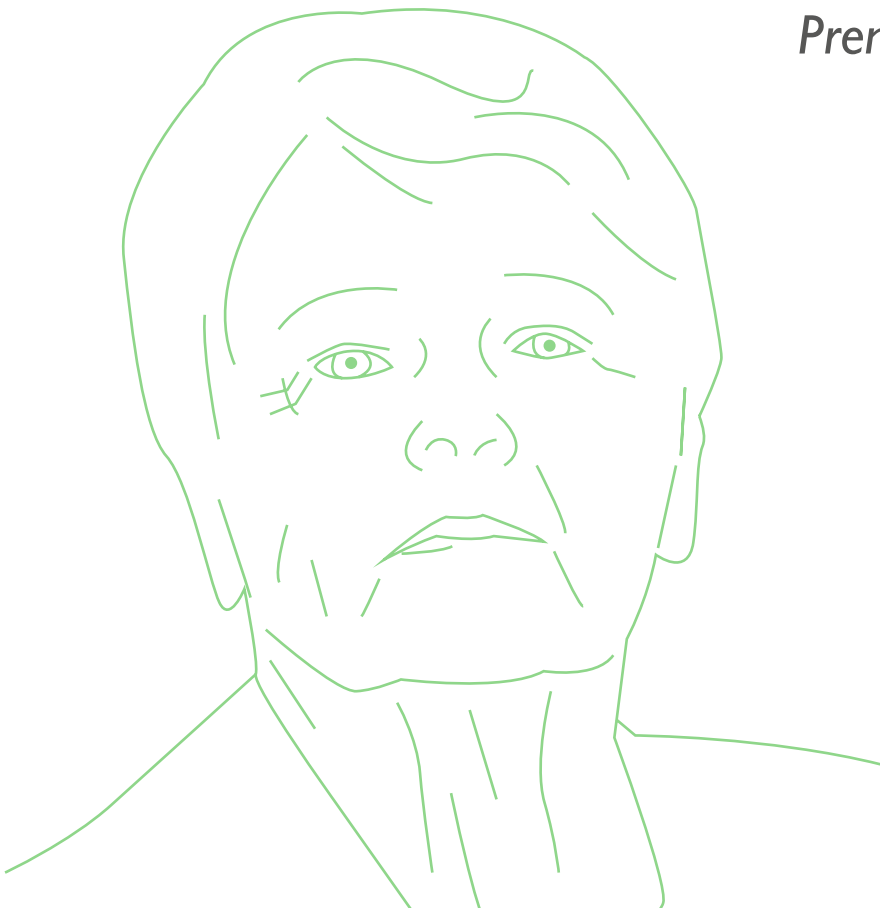


Définition du

développement durable

“ Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. ”

*Mme Gro Harlem Brundtland
Première Ministre norvégienne
(1987)*





Les objectifs de développement durable

Ces objectifs de développement durable répondent à des problématiques mondiales mais un certain nombre d'entre elles font écho au quotidien d'un ACM.



Éradication de la pauvreté : sous toutes ses formes et partout dans le monde



Lutte contre la faim : éliminer la faim et la famine, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable



Accès à la santé : donner aux individus les moyens de mener une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges



Accès à une éducation de qualité : veiller à ce que tous aient accès à l'éducation et promouvoir des possibilités d'apprentissage de qualité dans des conditions équitables tout au long de la vie



Égalité entre les sexes : parvenir à l'égalité des sexes en autonomisant les femmes et les filles



Accès à l'eau salubre et l'assainissement : garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



Recours aux énergies renouvelables : garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et renouvelables à un coût abordable



Accès à des emplois décents : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



Innovation et infrastructures : mettre en place une infrastructure résistante, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



Réduction des inégalités : réduire les inégalités entre les pays et en leur sein



Villes et communautés durables : créer des villes et des établissements humains ouverts à tous, sûrs, résistants et durables



Consommation responsable : instaurer des modes de consommation et de production durables



Lutte contre le changement climatique : prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



Protection de la faune et de la flore aquatiques : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



Protection de la faune et de la flore terrestres : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



Justice et paix : promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes



Partenariats pour les objectifs mondiaux : revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat

Deux principaux enjeux : le changement climatique et l'érosion de la biodiversité

Le changement climatique

Le changement climatique fait référence aux variations à long terme des températures et des conditions météorologiques. Ces changements peuvent être naturels, dus à des modifications de l'activité solaire ou à de grandes éruptions volcaniques. Mais depuis les années 1800, les activités humaines sont le principal moteur des changements climatiques, principalement en raison de l'utilisation de combustibles fossiles tels que le charbon, le pétrole et le gaz.

La combustion des combustibles fossiles entraîne l'émission de gaz à effet de serre qui agissent comme une couverture enveloppant la Terre, emprisonnant la chaleur du soleil et augmentant les températures.

Depuis plus de 30 ans, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) évalue l'état des connaissances sur l'évolution du climat, ses causes, ses impacts. Il identifie également les possibilités de limiter l'ampleur du réchauffement et la gravité de ses impacts et de s'adapter aux changements attendus.

En 2015, 193 pays et l'Europe se sont engagés par les accords de Paris à limiter le réchauffement sous la limite des 2°C par rapport à l'ère préindustrielle, mais les progrès sont moins rapides que prévus.

A l'heure actuelle, des changements sont déjà visibles : la température mondiale a augmenté de 1,2°C depuis l'ère préindustrielle, et **l'Europe est la région du monde qui se réchauffe le plus rapidement** avec déjà une hausse de 2,3°C en 2022.

En Normandie, on observe déjà une augmentation de la fréquence des tempêtes et des pluies fortes. Certaines espèces comme la chenille processionnaire du pin, dangereuse pour la santé humaine, se développent.

L'infographie ci-contre, réalisée par le GIEC Normand, vous présente **quelles pourraient être les conséquences normandes du changement climatique.**



Que faire ?

- Continuer à lutter contre l'augmentation de l'effet de serre en diminuant nos rejets de CO₂ dans l'atmosphère et en augmentant son absorption (arbres, océans...)
- S'adapter aux conséquences du réchauffement : en se protégeant des fortes chaleurs, en adaptant l'architecture, en végétalisant les sols pour limiter leur réchauffement, en décalant son rythme de vie, en économisant l'eau...

C'est un nouveau mode de vie à inventer.

La durée de vie du CO₂ dans l'atmosphère est d'au moins un siècle. Aussi, pour plusieurs générations à venir, nous allons devoir vivre avec les conséquences de ces changements.

L'érosion de la biodiversité

Qu'est ce que la biodiversité ?

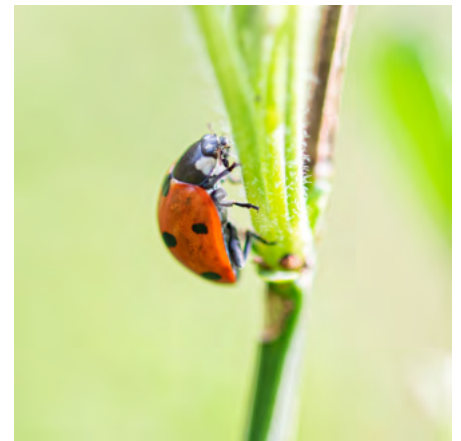
A quoi ça sert ?

Les milieux naturels et interactions entre les espèces qui y vivent assurent **un rôle indispensable** au maintien de la vie sur terre. Les plantes absorbent le dioxyde de carbone de l'atmosphère et fournissent l'oxygène indispensable à la vie. Les racines fixent les sols et permettent une bonne infiltration de l'eau en limitant les inondations. La vie du sol (bactéries, plantes) absorbe une partie de la pollution de l'eau.

Les écosystèmes produisent notre alimentation (culture ou pâturage de plantes sauvages par les ruminants).

Les insectes assurent la pollinisation de la plupart des plantes à fleurs. Sans eux, pas de fruits, ni de graines. Les insectes, bactéries et champignons du sol permettent la dégradation des plantes et des animaux morts ainsi que l'enrichissement du sol qui permet la croissance des végétaux. Mieux encore, les arbres participent à la régulation des températures (ombre et évapo-transpiration créent de la fraîcheur).

Le contact avec la nature est source de bien-être en permettant chez l'espèce humaine la régulation du stress. Il favorise le renforcement des défenses immunitaires par le contact avec une grande diversité de micro-organismes. Cette même diversité limite la dissémination des virus et des bactéries dangereuses dans l'environnement.



Pourquoi disparaît-elle ?

La crise actuelle de la biodiversité est la conséquence des **effets cumulés des pressions** exercées par les activités humaines.

L'artificialisation et l'agriculture intensive figurent parmi les premières causes de perte de biodiversité en fragmentant et en détruisant les habitats naturels.

L'augmentation des échanges, commerciaux ou non, facilite la dissémination d'espèces exotiques envahissantes, avec un risque pour la faune et la flore locales. Les pollutions diverses, ainsi que la surexploitation des ressources naturelles, en particulier marines, exercent aussi de fortes pressions sur les milieux et les espèces.

Enfin, les **effets directs et indirects du changement climatique** (modification des conditions de température et de pluviométrie, nécessité de s'adapter...) représentent une menace croissante pour la biodiversité.

Et si cette diversité diminue ?

Dans une certaine mesure, une espèce qui disparaît peut être remplacée par une autre dans la chaîne alimentaire et l'écosystème continuera de fonctionner. Mais il y a un effet de seuil lorsque trop d'espèces disparaissent : il n'y a alors plus de remplacement possible et l'écosystème ne pourra pas remplir son rôle.



Mettre en place une démarche de développement durable en ACM, mode d'emploi

A) Initier le projet

Vous avez envie de vous lancer, mais par quoi commencer ?

1. Identifiez pourquoi vous souhaitez conduire ce projet ? Répond-il à des besoins, des problématiques ? Voici quelques exemples :

- Une demande de l'organisateur de l'ACM/de la collectivité, un souhait de l'équipe permanente ou/et des publics accueillis.
- Une politique locale portée par la collectivité ou se déroulant sur le territoire (Plan climat Air Energie Territorial, nouvelle politique de gestion des déchets, Aire terrestre éducative, ou Atlas de biodiversité communale.
- Une problématique éducative vis-à-vis des publics du centre : les enfants connaissent davantage les animaux exotiques vus à la TV que la faune locale, certains ados prônent ouvertement des conduites addictives ou à risque, un enfant souffrant de handicap ne s'intègre pas au groupe...
- Une problématique liée aux bâtiments du centre : votre ACM n'a aucune isolation thermique, il y a des fuites d'eau depuis des mois...
- Une attitude des familles : les parents fournissent des goûters aux enfants peu intéressants d'un point de vue nutritionnel et suremballés.
- Une problématique liée au fonctionnement de l'équipe : les animateurs saisonniers recrutés n'ont aucune sensibilité environnementale et vous le montrent clairement...



2. Vérifiez la concordance de la future démarche avec le projet éducatif de l'organisateur.

N'hésitez pas à lire entre les lignes... Un objectif éducatif, comme "favoriser une attitude citoyenne du jeune et de l'enfant" correspond parfaitement à la mise en place d'une démarche de développement durable ! Ce temps peut être une occasion d'interpeller l'organisateur, de lui faire préciser ses intentions éducatives sur le sujet, de lui faire prendre conscience des moyens à allouer à cet axe de développement et de l'associer à la réflexion.



3. Mobilisez les différentes personnes concernées et définissez comment et avec qui vont se prendre les décisions

Une démarche de développement durable se construit et se conduit à plusieurs. Ce n'est pas juste le projet d'un animateur, même très motivé. Selon l'ampleur et les besoins du projet, il peut s'agir au minimum de l'équipe de direction et d'animation ou de l'équipe du centre avec le personnel d'entretien et de cuisine ou de l'équipe du centre et de partenaires : mairie ou intercommunalité ou intercommunalité et intercommunalités (élus et techniciens), parents, associations...



Surtout, **pensez à associer à la démarche et dans les prises de décision le public de l'ACM** soit en intégrant des enfants porte-parole aux réunions (éco-délégués, éco-responsables), soit en recueillant les avis des enfants pour les transmettre au groupe qui travaillera sur le projet.

Il est possible de désigner au moins un binôme de référents dans l'équipe qui veillera au suivi de la démarche dans son ensemble. Si ces personnes ne font pas partie de l'équipe de direction, elles doivent être légitimées sur leur mission et elles doivent rester dans la structure sur le long terme. Les services civiques, stagiaires, apprentis, ou contrats d'engagement éducatif peuvent être associés à la démarche.



Astuce

La mise en place de la démarche de développement durable peut faire l'objet de la création de réunions spécifiques mais elle peut aussi être intégrée dans les réunions habituelles de fonctionnement de l'ACM...

4. Intégrez votre engagement dans une démarche de développement durable au projet pédagogique de l'ACM

Cette étape est indispensable. Elle est réalisée en concertation avec l'équipe d'animation. C'est le projet pédagogique qui donnera une visibilité de la démarche auprès des équipes, notamment saisonnières de l'ACM et qui fera le lien avec les actions concrètes.

B) Le diagnostic



À partir de la problématique de départ, vous pouvez mener l'enquête avec les publics de l'ACM, les animateurs, le personnel pour mener un diagnostic :

- L'état des lieux : qu'est ce qui se fait actuellement dans la structure ? Il est possible d'utiliser des grilles d'analyse déjà existantes pour les établissements scolaires comme celles-ci : <https://edd.ac-normandie.fr/spip.php?article782>
- Les forces et les faiblesses, les opportunités, les menaces : ce qui est positif, ce qui pourrait être amélioré, ce qui serait à développer, les points de vigilance, ce sur quoi je peux m'appuyer dans ma structure et à l'extérieur.

La définition de priorités : sur quel thème ou sous thème allons nous concentrer nos efforts en premier ?

C) Définissez un plan d'actions à l'aide de la charte départementale :

À partir du thème ou des sous thèmes définis, vous allez déterminer les actions que vous souhaitez mettre en œuvre :

Ces actions peuvent être de trois types qui nécessitent des niveaux d'engagements différents :

○ **NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques.** Ce sont souvent les plus faciles à mettre en œuvre car elles relèvent des compétences habituelles de l'équipe. Il est possible d'y associer des partenaires pour différentes interventions auprès des publics ou des sorties sur des sites.

○ **NIVEAU 2 Fonctionnement du centre.** Ces actions impliquent des personnels du centre autres que pédagogiques : agent d'entretien, de cuisine, élu local.

○ **NIVEAU 3 Démarches multi-partenariales ou équipement de la structure :** ce sont des actions sur du moyen ou du long terme qui nécessitent l'implication des élus, du personnel et de partenaires extérieurs.



Les actions proposées dans la charte sont données à titre d'exemple déjà testés dans des ACM ornaies... Mais vous pouvez bien entendu développer d'autres actions.

Attention

Pensez à remplir votre formulaire d'engagement dans la charte sur le site RéZorne. Vous intégrerez le groupe d'échange départemental qui vous permettra de bénéficier d'un suivi et de pouvoir entrer en contact avec d'autres ACM engagés !

D) Réalisez les actions et valorisez-les !

Pensez à communiquer, prendre des photos, faire des affiches et relayer l'information auprès de la presse et sur les réseaux. Communiquer sur la démarche, c'est aussi sensibiliser les familles, les habitants...

E) Évaluez la réalisation et l'impact de vos actions

C'est cette évaluation qui vous permettra de continuer votre démarche vers de nouvelles actions de niveau 2 ou 3, de nouveaux thèmes...

Le déroulement d'une démarche en bref :





La Charte EEDD ACM

Les propositions ci-dessous résultent d'un travail collectif d'organismes d'accueils collectifs de mineurs ornaux. Il s'agit d'actions ou de pistes de réflexion pour mettre en place une démarche tant pédagogique que technique, afin de répondre à l'échelle des ACM aux grands enjeux du développement durable. Afin d'en faciliter la lecture, cette charte est déclinée en différents thèmes transversaux.

Pour chaque thème, les actions de la charte permettent un engagement à différents niveaux : du plus facile (activités proposées au public de l'ACM) aux plus complexes à mettre en œuvre (démarche multi partenariales, investissements financiers et/ou techniques).

Chaque ACM est libre de s'engager au niveau qu'il souhaite sur chacun des thèmes dans l'idée d'une démarche de progression au fil des années (progression par petits pas).



NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques

NIVEAU 2 Fonctionnement du centre

NIVEAU 3 Démarches multi partenariales ou équipement de la structure

Vous pouvez choisir de cocher la case correspondant au niveau d'engagement souhaité sur un ou plusieurs thèmes (au minimum, un thème avec une case de niveau 1. Les actions proposées ne sont que des exemples et vous pouvez en développer d'autres.





Les fiches actions



Alimentation

Energie, Climat



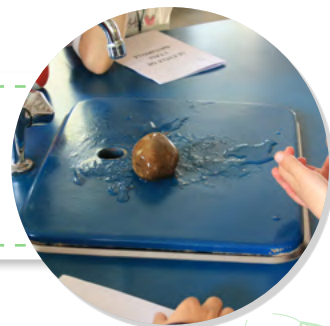
Déchets

Santé et solidarité



Biodiversité

Eau



Alimentation



Partenaires potentiels :

- cuisiniers ou fournisseurs des repas,
- producteurs locaux,
- parents,
- mairie ou intercommunalité.



© Cédric Guineau

NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques

Quelques exemples d'actions

- Animation autour du gaspillage alimentaire
- Mise en place d'ateliers gustatifs
- Visite chez des producteurs locaux, aller au marché avec les enfants
- Faire les goûters maisons (atelier cuisine) (limite aussi les déchets)
- Création d'un potager
- Goûters partagés avec les parents (tisane, échanges)
- Cueillettes sauvages ou du jardin : confitures, compotes
- Faire des pesées à la fin des repas, débarrassage, autonomie

NIVEAU 2 Fonctionnement du centre

Quelques exemples d'actions

- Repas à nombre limité (moins de bruit, respect du temps)
- Varier les goûters
- Limiter / Adapter la quantité des portions
- Favoriser les produits de saisons
- Les enfants sont acteurs et peuvent proposer des menus
- Approvisionnement en circuit court, chez les producteurs locaux pour quelques produits
- Se servir soi-même (limite le gaspillage, sensation de satiété)
- Cuisiner les restes
- Faire un repas végétarien par semaine
- Davantage de légumes, légumineuses, féculents et moins de viande
- Choix des viandes : moins de bœuf au profit du poulet
- Identifier les difficultés liées aux cultures et habitude alimentaire : mettre en place des temps d'échanges avec les parents sur les attentes des repas du midi et du goûter (différences culturelles)
- Mini camps : identifier les producteurs locaux des lieux de séjours



NIVEAU 3 Démarches multi partenariales ou équipement de la structure

Quelques exemples d'actions

- Développer la communication et l'envie d'agir auprès des élus et des fournisseurs
- Créer un partenariat avec une ferme pédagogique
- Création d'un jardin potager partagé (bénévoles, retraités)
- Partenariat avec les chefs cuisinier des collectivités
- Parler de la question des restes alimentaires aux services sanitaires
- Frigo solidaire : restes pour les parents, les habitants

Astuce

Lien vers le guide de bonnes pratiques d'hygiène de la restauration collective de plein air.
(Partie Santé et alimentation de l'article).

Année de mise en place :

Actions mises en place :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Energie, climat



Partenaires potentiels :

- mairie ou intercommunalité,
- associations environnementales,
- recyclerie,
- fournisseur d'énergie,
- parents



NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques

Quelques exemples d'actions

- Planter des arbres
- Animation autour de ces thématiques, jeux de rôle. Attribuer des rôles aux enfants (plombier, électriciens, jardinier...)
- Affichage écogestes (lumière, eau), sensibilisation économie d'énergie, débrancher les prises non-nécessaires
- Mener des activités vélo
- Animation autour de la connaissance des consommations

NIVEAU 2 Fonctionnement du centre

Quelques exemples d'actions

- Favoriser la marche, le vélo et les transports en commun
- Organiser un stage vélo
- Former les animateurs aux activités vélo
- Au travail, limiter la pollution numérique (moins de mail)
- Quand il fait beau, favoriser les activités en extérieur pour limiter la consommation intérieure
- Pour les appareils numériques, programmer des temps limités pour la réduction de consommation d'énergie. Favoriser les notes internes
- Utiliser au maximum les heures creuses dans les consommations ordinaires (ex : machine à laver)

NIVEAU 3 Démarches multi-partenariales ou équipement de la structure

Quelques exemples d'actions

- Mettre en place un repair café
- Favoriser les circuits courts (alimentation)
- Favoriser la mobilité douce : réflexion globale sur la mobilité (exemple : pédibus, covoiturage entre parents, trajets à vélo)



Année de mise en place :

Actions mises en place :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Déchets



Partenaires potentiels :

- Syndicat de gestion des ordures ménagères de ma collectivité,
- Associations environnementales



NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques

Quelques exemples d'actions

- Mettre en place des pique-niques et goûters zéro déchet
- Peser les déchets produits avec les enfants
- Fabrication de Nudge (poubelle éducative et rigolote)
- Animation avec les enfants récup et recyclage : recycl'art, papier à semer, recyclage du papier
- Pâte à modeler maison
- Atelier cosmétique naturelle
- Pour les mini camps / centres, fabriquer des éponges Tawashi
- Emporter systématiquement un sac poubelle pour ramasser les déchets en cas de sortie.

NIVEAU 2 Fonctionnement du centre

Quelques exemples d'actions

- Limiter les emballages individuels pour le goûter
- Se fournir en vrac
- Raisonner la consommation de plastique jetable
- Généraliser l'utilisation de la gourde ou ecocup
- Serviette individuelle en tissu
- Sensibilisation par l'affichage
- Utiliser la règle des 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler)
- Coloriage plastifié réutilisable
- Réflexion sur les produits ménagers
- Utiliser les feuilles de brouillon pour les temps libres
- Favoriser le réemploi, la réutilisation des objets (matériel pédagogique)
- Seconde vie des consommables (ex : cartouche d'encre)
- Utiliser des lingettes lavables



NIVEAU 3 Démarches multi partenariales ou équipement de la structure

Quelques exemples d'actions

- Travail sur le tri sélectif (formation des équipes)
- Sensibilisation, formation, action, partenariat avec les syndicats (ex : SIRCOM)
- Commande de matériel pédagogique en gros (peinture)
- Mise en place d'un composteur
- Choisir une filière durable d'approvisionnement en papier
- Adopter des poules

Trucs et astuces

- Colis réutilisable
- Livre "les enfants zéro déchets"

Année de mise en place :

Actions mises en place :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Santé et solidarité



Partenaires potentiels :

- Association sportive,
- Structure de promotion de la santé,
- EHPAD local,
- IME

NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques

Quelques exemples d'actions

- Bâton de parole pour la prise de parole en collectif
- Jeux coopératifs
- Animation sur la différence
- Animation autour des émotions
- Connexion à la nature
- Mise en place d'activités sportives
- Favoriser les déplacements à pied (10 km aller-retour pour les grands, 4 km pour les plus petits)
- Action éducative (brochette de fruit, composition de fruit, atelier cuisine)
- Temps de sensibilisation concernant la gestion de conflit (Dialogue, réunion, règle de vie)
- Mise en place d'un conseil d'enfants
- Coopération entre pairs
- Temps ludothèque avec différents publics <https://mdo.orne.fr/depots>
- Gratifieria
- Ateliers intergénérationnels
- Autoriser l'enfant à se salir (équiper les ACM de vêtements, tennis, vieilles chemises, bottes, manteaux, casquettes)
- Questionner le réflexe compétitif (travailler la coopération)
- Chemin sensoriel (pied nu)

NIVEAU 2 Fonctionnement du centre

Quelques exemples d'actions

- Formation professionnelle des équipes sur les compétences psychosociales
- Repenser les temps d'animation
- Rendre le projet pédagogique de l'établissement accessible / visible aux parents : tableau magnétique, ou écran vidéo ou diaporama



- Améliorer le regard sur les nouveaux arrivants enfants comme adultes
- Favoriser l'inclusion (sensibiliser former les équipes, aller vers les structures IME, MECS, ANAIS)
- Favoriser l'équilibre des goûters et le non gaspillage et les produits locaux
- Aérer les espaces le plus possible et profiter des extérieurs
- Formation des animateurs à repérer et expliquer les discours oppressifs : racisme, sexisme, homophobie, douce violence, éducation non violente, bienveillance...

NIVEAU 3 Démarches multi partenariales ou équipement de la structure

Quelques exemples d'actions

- Organisation de temps collectifs parents, enfants, organisateurs, acteurs
- Action intergénérationnelle, inter centre (EHPAD)
- Verdir les structures

Trucs et astuces

- Mise en place d'un éplucheur de pomme ludique.
- Exemples de jeux coopératifs - Graine de Paix.

Année de mise en place :

Actions mises en place :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Biodiversité



Partenaires potentiels :

- service espaces verts de la collectivité,
- associations environnementales



© Maëlys Leboutteiller

NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques

Quelques exemples d'actions

- Sortir les enfants en nature
- Organiser des semaines thématiques et pratique autour du jardinage
- Se renseigner sur le territoire et l'environnement de l'ACM
- Sensibilisation à notre environnement local
- Sciences participatives
- Réaliser un inventaire de la faune et de la flore

NIVEAU 2 Fonctionnement du centre

Quelques exemples d'actions

- Construction d'infrastructure pour la biodiversité (hôtel à insecte, nichoirs)
- Information sur les réseaux sociaux (quizz en story)

NIVEAU 3 Démarches multi partenariales ou équipement de la structure

Quelques exemples d'actions

- Création de partenariat avec des associations ou entreprises privées pour la réalisation d'animations autour de la thématique environnementale
- Sensibilisation auprès des personnes en charge de l'entretien sur une gestion différenciée
- Création d'une zone de biodiversité
- Cour oasis (dé-bétonisation des cours d'école ou de centres de loisirs)
- Organiser une animation pour le grand public (flyers, affiches)



Trucs et astuces :

Animation dans la nature : mon ami l'arbre, land art, activité sensorielle (sac à toucher), fabriquer une presse à fleur...

Année de mise en place :

Actions mises en place :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

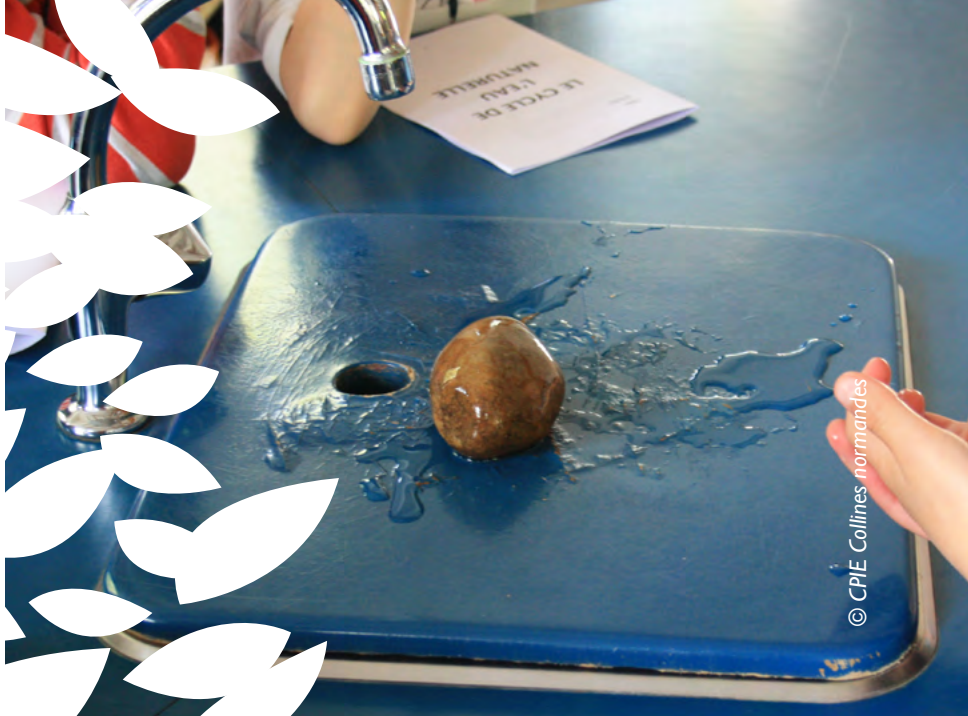
.....

Eau



Partenaires potentiels :

- Syndicat de gestion de l'eau (potabilisation épuration),
- associations environnementales



NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques

Quelques exemples d'actions

- Sensibilisation sur la ressource eau, affichage, mise en place de pictogramme
- Repérer les robinets qui consomment le moins d'eau (diagnostic, gommettes)
- Action éducative à mettre en place (cycle de l'eau, sortie mer, visite station d'épuration, animaux de la mare, séjour à la mer)
- Mise en place des gourdes

NIVEAU 2 Fonctionnement du centre

Quelques exemples d'actions

- Mise en place de robinet détecteur et des mousseurs, économiseur de chasse d'eau, pousse-pousse
- Mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie (jardin)
- Réduire les polluants (produit ménager, peinture savon...) dans les eaux usées

NIVEAU 3 Démarches multi partenariales ou équipement de la structure

Quelques exemples d'actions

- Installation de fontaines à eaux filtrées
- Entretien, vigilance des canalisations
- Mise en place de WC et lavabo intégré (eau commune chasse d'eau, lavage de main) pour les toilettes adultes
- Toilettes sèches
- Eau non potable dans les chasses d'eau
- Favoriser les produit d'entretien naturels ou avec un ecolabel



Trucs et astuces

- Désinfectant : macérât à la sauge.
- Le nettoyeur vapeur permet d'éviter l'utilisation de produits.

Année de mise en place :

Actions mises en place :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Engagement

dans
la

charte



Charte
développement
durable
de l'Orne

Centre engagé



© CPIE Collines normandes

Année :

Nom de l'ACM :

Nom, Prénom :

Fonction :

Structure :

E-mail :

- Confirme que l'investissement dans une démarche de développement durable correspond au projet éducatif de l'organisateur.
- S'engage à ce que la démarche de développement durable soit déclinée dans le projet pédagogique du centre.
- Confirme que la structure intégrera le réseau départemental développement durable en ACM (suivi de la démarche et temps d'échanges avec d'autres ACM) pour une durée d'un an renouvelable.
- S'engage à évaluer en interne les actions mises en place.

Date d'engagement :

Signature :

Engagement

dans
la

charte



Charte
développement
durable
de l'Orne

Centre engagé



© CPIE Collines normandes

Année :

Nom de l'ACM :

Nom, Prénom :

Fonction :

Structure :

E-mail :

- Confirme que l'investissement dans une démarche de développement durable correspond au projet éducatif de l'organisateur.
- S'engage à ce que la démarche de développement durable soit déclinée dans le projet pédagogique du centre.
- Confirme que la structure intégrera le réseau départemental développement durable en ACM (suivi de la démarche et temps d'échanges avec d'autres ACM) pour une durée d'un an renouvelable.
- S'engage à évaluer en interne les actions mises en place.

Date d'engagement :

Signature :

Engagement

dans
la

charte



Charte
développement
durable
de l'Orne

Centre engagé



© CPIE Collines normandes

Année :

Nom de l'ACM :

Nom, Prénom :

Fonction :

Structure :

E-mail :

- Confirme que l'investissement dans une démarche de développement durable correspond au projet éducatif de l'organisateur.
- S'engage à ce que la démarche de développement durable soit déclinée dans le projet pédagogique du centre.
- Confirme que la structure intégrera le réseau départemental développement durable en ACM (suivi de la démarche et temps d'échanges avec d'autres ACM) pour une durée d'un an renouvelable.
- S'engage à évaluer en interne les actions mises en place.

Date d'engagement :

Signature :

Engagement

dans
la

charte



Chartre
développement
durable
de l'Orne

Centre engagé



© CPIE Collines normandes

Année :

Nom de l'ACM :

Nom, Prénom :

Fonction :

Structure :

E-mail :

- Confirme que l'investissement dans une démarche de développement durable correspond au projet éducatif de l'organisateur.
- S'engage à ce que la démarche de développement durable soit déclinée dans le projet pédagogique du centre.
- Confirme que la structure intégrera le réseau départemental développement durable en ACM (suivi de la démarche et temps d'échanges avec d'autres ACM) pour une durée d'un an renouvelable.
- S'engage à évaluer en interne les actions mises en place.

Date d'engagement :

Signature :



Charte développement durable de l'Orne

Centre engagé

Informations :

Valérie Daumail
v.daumail@cpie61.fr / 02.33.62.34.69
CPIE Collines normandes
Le Moulin - Ségrie-Fontaine
61100 Athis - Val de Rouvre
www.cpie61.fr